



Communiqué de la délégation FERC - CGT  
CHSCT MESR du jeudi 4 juin 2020

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CHSCT MESR) s'est réuni le jeudi 4 juin 2020 en visio-conférence, pour la troisième fois depuis le début du confinement, **mais comme toujours en l'absence de la ministre**.

Le ministère a présenté le bilan des Plans de Reprise d'Activité (PRA) dans les établissements de secteur (universités, grandes écoles, organismes de recherche, CROUS), qui, d'après le ministère, se déroulent comme prévus, de manière phasée, progressifs et sans difficultés particulières. Puis il a présenté un projet de circulaire relatif à la préparation de la rentrée universitaire 2020.

La délégation FERC CGT a relevé que la reprise s'appuie principalement sur les masques en tissu que les établissements ont réussi à obtenir ici ou là, les quelques masques chirurgicaux envoyés par le ministère mi-mai étant en nombre très insuffisants. La FERC CGT regrette l'absence de bilans sur les travailleurs du secteur touchés directement par le Covid-19, comme sur l'augmentation de leur souffrance à cause du télétravail en mode dégradé. Elle s'inquiète de l'emballlement du ministère à multiplier les réunions d'instances en présentiel à Paris dès le 9 juin 2020 **au risque d'exposer inutilement les représentantes des personnels ou de l'administration au virus**, alors que ces réunions auraient pu se dérouler à distance (consultation des dossiers d'avancements) ou s'organiser seriemment une fois la pandémie terminée. La FERC CGT demande que les libertés fondamentales soient rétablies et que soit mis fin à l'état d'urgence sanitaire avant d'aborder les sujets courants.

La FERC CGT alerte le ministère sur la rentrée universitaire de septembre 2020 qui sera à très haut risque, dans un contexte de potentiel retour de l'épidémie. **L'application des consignes sanitaires indispensables, et préconisées par le projet de circulaire, sera tout simplement impossible dans nos universités, saturées dès le 1<sup>er</sup> septembre depuis des années**, accueillant des dizaines de milliers d'étudiants supplémentaires à chaque rentrée, dans des bâtiments exiguës, vieillissants et mal entretenus : salles de Travaux Dirigés et Travaux Pratiques surchargées sans possibilité de ventilation, restaurants et bibliothèques universitaires saturés, toilettes condamnées ou mal entretenues... L'« hybridation » de l'enseignement (tantôt à distance, tantôt sur site) demandera de former d'urgence les enseignants et les personnels techniques, et sera un facteur de risques élevés pour les travailleurs (stress, épuisement au travail, TMS, etc.).

Dans ce contexte la FERC CGT demande que les efforts du ministère de l'ESR soient **entièrement tournés vers cette rentrée à haut risque**, afin de garantir la santé et la sécurité des personnels et des étudiants. En effet, dans son avis n°7 du 2 juin 2020, le Conseil Scientifique Covid-19 recommande : « Le niveau faible de circulation du virus doit être mis à profit pour préparer les différentes structures de l'État à affronter une éventuelle reprise de l'épidémie quelle qu'en soit la forme ».

# Communiqué de la délégation FERC - CGT CHSCT MESR du jeudi 4 juin 2020

lundi 8 juin 2020, par [Bariaud](#)



Communiqué de la délégation FERC - CGT  
CHSCT MESR du jeudi 4 juin 2020

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CHSCT MESR) s'est réuni le jeudi 4 juin 2020 en visio-conférence, pour la troisième fois depuis le début du confinement, **mais comme toujours en l'absence de la ministre**.

Le ministère a présenté le bilan des Plans de Reprise d'Activité (PRA) dans les établissements du secteur (universités, grandes écoles, organismes de recherche, CROUS), qui, d'après le ministère, se déroulent comme prévus, de manière phasée, progressifs et sans difficultés particulières. Puis il a présenté un projet de circulaire relatif à la préparation de la rentrée universitaire 2020.

La délégation FERC CGT a relevé que la reprise s'appuie principalement sur les masques en tissu que les établissements ont réussi à obtenir ici ou là, les quelques masques chirurgicaux envoyés par le ministère mi-mai étant en nombre très insuffisants. La FERC CGT regrette l'absence de bilans sur les travailleurs du secteur touchés directement par le Covid-19, comme sur l'augmentation de leur souffrance à cause du télétravail en mode dégradé. Elle s'inquiète de l'emballlement du ministère à multiplier les réunions d'instances en présentiel à Paris dès le 9 juin 2020 **au risque d'exposer inutilement les représentantes des personnels ou de l'administration au virus**, alors que ces réunions auraient pu se dérouler à distance (consultation des dossiers d'avancements) ou s'organiser seriemment une fois la pandémie terminée. La FERC CGT demande que les libertés fondamentales soient rétablies et que soit mis fin à l'état d'urgence sanitaire avant d'aborder les sujets courants.

La FERC CGT alerte le ministère sur la rentrée universitaire de septembre 2020 qui sera à très haut risque, dans un contexte de potentiel retour de l'épidémie. **L'application des consignes sanitaires indispensables, et préconisées par le projet de circulaire, sera tout simplement impossible dans nos universités, saturées dès le 1<sup>er</sup> septembre depuis des années**, accueillant des dizaines de milliers d'étudiants supplémentaires à chaque rentrée, dans des bâtiments exiguës, vieillissants et mal entretenus : salles de Travaux Dirigés et Travaux Pratiques surchargées sans possibilité de ventilation, restaurants et bibliothèques universitaires saturés, toilettes condamnées ou mal entretenues... L'« hybridation » de l'enseignement (tantôt à distance, tantôt sur site) demandera de former d'urgence les enseignants et les personnels techniques, et sera un facteur de risques élevés pour les travailleurs (stress, épuisement au travail, TMS, etc.).

Dans ce contexte la FERC CGT demande que les efforts du ministère de l'ESR soient **entièrement tournés vers cette rentrée à haut risque**, afin de garantir la santé et la sécurité des personnels et des étudiants. En effet, dans son avis n°7 du 2 juin 2020, le Conseil Scientifique Covid-19 recommande : « Le niveau faible de circulation du virus doit être mis à profit pour préparer les différentes structures de l'État à affronter une éventuelle reprise de l'épidémie quelle qu'en soit la forme ».

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CHSCT MESR) s'est réuni le jeudi 4 juin 2020 en visio-conférence, pour la troisième fois depuis le début du confinement, mais comme toujours en l'absence de la ministre.

Le ministère a présenté le bilan des Plans de Reprise d'Activité (PRA) dans les établissements du secteur (universités, grandes écoles, organismes de recherche, CROUS), qui, d'après le ministère, se déroulent comme prévus, de manière phasée, progressifs et sans difficultés particulières. Puis il a présenté un projet de circulaire relatif à la préparation de la rentrée universitaire 2020.

La délégation FERC CGT a relevé que la reprise s'appuie principalement sur les masques en tissu que les établissements ont réussi à obtenir ici ou là, les quelques masques chirurgicaux envoyés par le ministère mi-mai étant en nombre très insuffisants. La FERC CGT regrette l'absence de bilans sur les travailleurs du secteur touchés directement par le Covid-19, comme sur l'augmentation de leur souffrance à cause du télétravail en mode dégradé. Elle s'inquiète de l'emballlement du ministère à multiplier les réunions

d'instances en présentiels à Paris dès le 9 juin 2020 au risque d'exposer inutilement les représentant·es des personnels ou de l'administration au virus, alors que ces réunions auraient pu se dérouler à distance (consultation des dossiers d'avancements) ou s'organiser sereinement une fois la pandémie terminée. La FERC CGT demande que les libertés fondamentales soient rétablies et que soit mis fin à l'état d'urgence sanitaire avant d'aborder les sujets courants.

La FERC CGT alerte le ministère sur la rentrée universitaire de septembre 2020 qui sera à très haut risque, dans un contexte de potentiel retour de l'épidémie. L'application des consignes sanitaires indispensables, et préconisées par le projet de circulaire, sera tout simplement impossible dans nos universités, saturées dès le 1er septembre depuis des années, accueillant des dizaines de milliers d'étudiant·es supplémentaires à chaque rentrée, dans des bâtiments exigus, vieillissants et mal entretenus : salles de Travaux Dirigés et Travaux Pratiques surchargées sans possibilité de ventilation, restaurants et bibliothèques universitaires saturés, toilettes condamnées ou mal entretenues... L'« hybridation » de l'enseignement (tantôt à distance, tantôt sur site) demandera à former d'urgence les enseignant·es et les personnels techniques, et sera un facteur de risques élevés pour les travailleur·ses (stress, épuisement au travail, TMS, etc.).

Dans ce contexte la FERC CGT demande que les efforts du ministère de l'ESR soient entièrement tournés vers cette rentrée à haut risque, afin de garantir la santé et la sécurité des personnels et des étudiant·es. En effet, dans son avis n°7 du 2 juin 2020, le Conseil Scientifique Covid-19 recommande : « Le niveau faible de circulation du virus doit être mis à profit pour préparer les différentes structures de l'État à affronter une éventuelle reprise de l'épidémie quelle qu'en soit la forme.